



Extrait du Registre des  
**ARRÊTÉS DU MAIRE**

---

**OBJET :**

N° 8856 - STM

RÉGLEMENTATION ET  
GESTION DU DOMAINE

Circulation et Stationnement

Réglementation à l'occasion de  
travaux

6 Rue des Vieux Moulins

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-5 et L.2213-1 ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande de l'entreprise CRJ & HD TELECOM siégeant 1 Allée n°23 Zone Inova 3000 à THAON LES VOSGES (88150), qui doit intervenir, afin de procéder au déploiement de la fibre optique, dans la chambre "Orange" sur la chaussée, 6 Rue des Vieux Moulins ;

CONSIDÉRANT que dans ce cadre et pour des raisons de sécurité publique, il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter la circulation et éviter les encombrements et les accidents ;

ARRÊTONS

Article 1<sup>er</sup>. - **Le mardi 06 avril 2021 de 7 h 00 à 17 h 00 :**

- La chaussée pourra être rétrécie et la vitesse limitée à 30 km/h dans l'emprise des travaux, **6 Rue des Vieux Moulins.**
- La circulation pourra être ponctuellement alternée par des feux tricolores, dans la partie concernée par les travaux, **6 Rue des Vieux Moulins.**

Article 2. - Durant cette même période, le stationnement sera interdit de part et d'autre, et dans l'emprise du chantier, **6 Rue des Vieux Moulins.**

- Les véhicules en stationnement irrégulier et susceptibles de gêner le déroulement des travaux pourront être mis en fourrière.
- Toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Article 3. - La présignalisation, la signalisation diurne et nocturne, et la protection nécessaires seront mises en place, entretenues et surveillées par les soins de l'intervenant effectuant les travaux sus mentionnés sous le contrôle des services de Police.

.../...

Article 4. - Le Commissariat de Police et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation,

A REMIREMONT  
Le jeudi 01 avril 2021

Le Maire,  
Jean-Benoît TISSERAND

Diffusion :

- P.T.C.V. .... 1 ex
- Ateliers Municipaux (mail) ..... 1 ex
- Police Nationale (mail) ..... 1 ex
- Police Municipale (mail) ..... 1 ex
- Gendarmerie (mail) ..... 1 ex
- Centre de Secours (mail) ..... 1 ex
- Service Communication (mail) ..... 1 ex
- Affichage ..... 1 ex
- Société TRANSDEV (mail) ..... 1 ex
- SICOVAD (mail) ..... 1 ex
- Service A.V.A. (mail) ..... 1 ex
- U.R.C.A. (mail) ..... 1 ex
- Conseil Régional Grand Est -  
Pôle Transport (mail) ..... 1 ex
- Entreprise (mail)
- + Affichage chantier ..... 1 ex